Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire
Date de publication: SHAB 02.02.2024
Publications supplémentaires: KABVD 02.02.2024
Visible par le public jusquau: 02.02.2029
Numéro de publication: KK04-0000039324

Entité de publication
Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, 1800 Vevey

Etat de collocation BORLAT PAYSAGES SARL

Débiteurs:
BORLAT PAYSAGES SARL
CHE-423.570.090
Route du Village 22
1807 Blonay

Remarques juridiques:
Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.
Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours
Fin du délai: 22.02.2024

Lieu de dépôt des documents:
Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, P.O.B. 811, 1800 Vevey 1, 1800 Vevey

Remarques:
Nouveau dépôt de l'état de collocation selon l'art. 67 al. 3 OAOF.